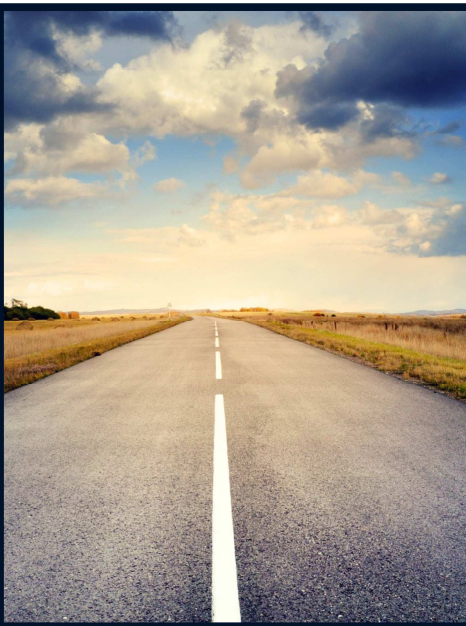


# AGIR POUR LE GERS EN 2017

L'ACTION DES SERVICES DE L'ÉTAT



[HTTP://WWW.GERS.GOUV.FR](http://www.gers.gouv.fr)



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/PREFET.DU.GERS](https://www.facebook.com/prefet.du.gers)



[HTTP://TWITTER.COM/PREFET32](http://twitter.com/prefet32)

# Édito



**Catherine SÉGUIN**  
**Préfète du Gers**

Cette présentation des activités des services de l'Etat dans le Gers a pour objectif d'éclairer l'action de l'Etat dans toutes ses composantes. Les politiques publiques mises en œuvre dans le département concernent notamment la sécurité publique et la sécurité routière, l'emploi, l'économie, l'agriculture, la transition écologique.

L'année 2017 a été marquée par une profonde réorganisation des services de la Préfecture, recentrés sur leurs missions prioritaires. Ils ont également fait l'objet d'une modernisation dans leur relation avec les citoyens. Ainsi les modalités de délivrance des titres exploitent aujourd'hui pleinement les possibilités du numérique et sont effectuées par téléprocédures.

Je souhaite également saluer l'excellente collaboration avec l'ensemble des collectivités locales et des acteurs du territoire : élus, partenaires issus du monde des entreprises ou du réseau associatif qui contribuent à la dynamisation de notre beau territoire.

La synthèse qui suit témoigne du travail accompli pour répondre aux grandes missions de l'Etat, elles-mêmes correspondent aux attentes et besoins qu'expriment légitimement nos concitoyens.

Soyez assurés de l'énergie et de la volonté de tous les fonctionnaires de l'Etat qui restent mobilisés à mes côtés pour poursuivre les actions engagées.

# Les CHIFFRES CLÉS

<b>3</b>	Maisons de Services Au Public (MSAP) labellisées en 2017 sur les 21 existantes.
<b>720</b>	usagers accueillis par le médiateur numérique de la préfecture et guidés dans la réalisation de différentes démarches administratives.
<b>366 000</b>	visiteurs sur le site internet de la préfecture pour 768 000 pages vues.
<b>1 M</b>	d'€ d'aide de l'Etat pour restaurer et entretenir le patrimoine du Gers.
<b>5</b>	exercices de sécurité civile organisés pour la préparation des services de sécurité.
<b>22 000</b>	personnes sensibilisées au danger de la route via 240 actions à l'initiative des acteurs de la sécurité routière.
<b>1,9 M</b>	d'euros pour compenser les heures de travail perdues par les entreprises touchées par l'épizootie de grippe aviaire.
<b>16,7 M</b>	d'euros d'aides au développement local programmées et payées par l'Etat.
<b>103 M</b>	d'euros au titre de la Politique Agricole Commune pour le maintien et le soutien de l'activité agricole.
<b>5,9 M</b>	d'euros mobilisés pour les contrats aidés. 534 contrats d'accompagnement dans l'emploi ont été conclus.
<b>109</b>	structures désormais signataires de la Charte départementale « Réseaulument Egalité dans le Gers » pour l'égalité entre les femmes et les hommes
<b>129</b>	jeunes suivis par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.
<b>32 000</b>	actes (délibérations, arrêtés) transmis par les collectivités territoriales au titre du contrôle de légalité.
<b>1 000</b>	Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement (ICPE) recensées dans le Gers.
<b>113 000</b>	foyers fiscaux dans le département.

# FAITS MARQUANTS



# 2017

En 2017, un **second épisode de grippe aviaire a touché le Gers**. La mobilisation des services de l'Etat a été immédiate pour gérer cette crise. L'indemnisation et les avances à ce titre se sont élevées à 9,5 millions d'€ pour 520 dossiers.

Le 8 mars 2017, pour la **Journée Internationale des droits des femmes**, le premier prix national de féminisation du Service Départemental d'Incendie et de Secours a été remis au colonel Meunier. Le SDIS du Gers atteint 20% de femmes parmi les sapeurs pompiers volontaires.

# 8

## MARS



# 22

## JUIN

Le 22 juin 2017, après un an de travaux, la **DIRECCTE emménage dans ses nouveaux locaux** du 27 bis rue de Boubée à Auch. Le public y est accueilli pour traiter les questions soulevées dans les domaines du travail, de l'emploi et de la vie économique des entreprises.

Le vendredi 18 août 2017, le **Premier Ministre Edouard Philippe est en déplacement dans le Gers**, afin de rencontrer les professionnels du secteur agricole et faire un point sur leur situation. Il s'est ensuite rendu sur l'exploitation agricole du Domaine du Grand Comté à Roquelaure.

# 18

## AOÛT



Entre les 18 et 23 septembre 2017, ont eu lieu les **Journées portes-ouvertes des 21 Maisons de Service Au Public (MSAP)** du département. A travers des petits déjeuners et des réunions d'informations, il a été possible de mieux découvrir et comprendre leur rôle au service des usagers.

18

SEPTEMBRE



24

SEPTEMBRE

Le 24 septembre 2017 a eu lieu la **journée « Histoire, mémoire et transmission » en hommage aux Harkis de Mirande.**

Organisée autour d'une randonnée mémorielle et d'une conférence, cette manifestation ouverte à tous se voulait un vecteur de transmission de la mémoire et de l'histoire des harkis dans le Gers.

Dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, **une résidence d'artistes a ouvert ses portes en 2017 dans le quartier du Grand Garros.** Entre octobre 2016 et juin 2017, l'artiste Tamarra Erde, accompagnée par Ciné 32, a réalisé plusieurs web documentaires avec les habitants du quartier.

29

SEPTEMBRE



20

NOVEMBRE

Le 20 novembre 2017 ont été lancées **les consultations sur la police de sécurité du quotidien.** Elles ont pour objectif de permettre aux forces de l'ordre et aux partenaires locaux du Gers de donner leurs avis et mettre en avant leur retour d'expérience sur le terrain via des réunions de proximité.



# Sommaire


- P9** | **L'Etat assure la sécurité des citoyens et la protection des populations face aux crises**
- Prévenir et lutter contre la délinquance
  - Prévenir et lutter contre l'insécurité routière
  - Prévenir les risques
  - Préparer et gérer les crises
  - Garantir la sécurité sanitaire des aliments - Protéger l'environnement
  - Garantir une offre de soins adaptée et spécifique
- P17** | **L'État veille au respect des lois et des libertés publiques**
- Organiser la vie démocratique et garantir sa transparence
  - Délivrer les titres d'identité et appliquer les règles d'entrée et de séjour des étrangers
  - Accompagner les collectivités territoriales
  - Assurer la déclinaison des politiques publiques sur les arrondissements de Condom et de Mirande
- P21** | **L'État garantit un aménagement et un développement des territoires cohérents et respectueux de l'environnement**
- Soutenir l'aménagement du territoire
  - Soutenir le développement et l'économie du territoire
  - Protéger le patrimoine naturel, paysager et les ressources en eau
  - Promouvoir le développement durable et la transition énergétique
- P27** | **L'État garantit la cohésion sociale**
- Promouvoir les politiques publiques en faveur de l'emploi
  - Développer l'offre de logement et l'insertion
  - Renforcer la cohésion urbaine grâce au contrat de ville
  - Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes
  - Organiser l'action éducative
  - Favoriser l'accès à la culture et développer les politiques Jeunesse, Sport et Vie associative
  - Préserver et développer le devoir de mémoire
- P35** | **L'Etat assure une gestion financière et fiscale efficace**
- Promouvoir le civisme fiscal et lutter contre la fraude
  - Accompagner les évolutions des collectivités locales
- P39** | **L'Etat adapte et modernise son action**





# L'Etat assure la sécurité des citoyens et la protection des populations face aux crises





## Prévenir et lutter contre la délinquance

**AVIP**

**+ 21,4 %**



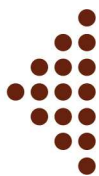
**AAB**

**- 6 %**



**EIEF**

**+ 2,1 %**



Les **chiffres de la délinquance** pour l'année 2017 font apparaître dans le Gers les résultats suivants. Les AVIP (atteintes volontaires à l'intégrité physique) ont augmenté de 21,4%, les AAB (atteintes aux biens) ont diminué de 6% et les EIEF (escroqueries et infractions économiques et financières) ont augmenté de 2,1%.

Sur les cinq dernières années, le nombre de faits constatés en 2017 se situe au-dessus de la moyenne mais amorce une baisse intéressante au regard de l'activité connue en 2016. Le taux d'élucidation global augmente de 3,37 points et atteint 44,5%.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, 32 collectivités territoriales ont bénéficié de 143 016 € du **Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR)** pour la mise en sûreté d'établissements scolaires.

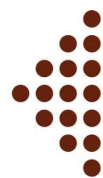
La **protection judiciaire de la jeunesse** est assurée dans le Gers par une unité éducative spécialisée assurant une permanence éducative auprès du tribunal, une aide à la décision judiciaire et des actions ayant pour objectifs le développement personnel et l'intégration sociale et professionnelle des jeunes concernés. Les délais de prise en charge suite à la saisine des services par un magistrat doivent encore être réduits. Toutefois l'efficacité des mesures éducatives semble être démontrée puisque 94 % des jeunes sortant d'une mesure d'accompagnement n'ont pas récidivé.



# Prévenir et lutter contre l'insécurité routière

## ACCIDENTS

164



## BLESSÉS

205

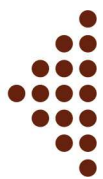


## TUÉS

16



22 000



Personnes  
sensibilisées pour  
240 actions menées  
par les acteurs de la  
sécurité routière

Le bilan de l'accidentalité dans le Gers s'établit à :

- 164 accidents
- 205 blessés
- 16 tués

Le nombre d'accidents corporels et de blessés est en hausse (respectivement + 7 % et + 13%) mais le nombre de tués est en baisse (-30%) par rapport à 2016.

Les actions de contrôle démontrent globalement une réelle pertinence avec une baisse du nombre d'accidents de la route (- 8). La gravité des accidents dans le département est néanmoins particulièrement élevée et supérieure à la moyenne nationale. L'application de la tolérance zéro se poursuit afin de faire diminuer le nombre de victimes, et de contenir la violence routière et l'incivilité grandissante des conducteurs.

Les efforts conjugués en matière **d'actions de prévention** ont été poursuivis en 2017.

Dans ce cadre, le *plan départemental d'actions de sécurité routière* a permis de financer 30 porteurs de projets (associations, collectivités, établissements scolaires...) visant à améliorer le comportement des usagers. En tout, 22 000 personnes ont été sensibilisées à travers 240 actions dont :

- le 1<sup>er</sup> *forum Interdépartemental du Risque Routier et Santé au travail* organisé en mars 2017 à Auch qui a permis de mettre en avant l'enjeu de la prévention des risques routiers professionnels auprès de plus de 300 entrepreneurs participants.
- une action de «sensibilisation des seniors à une mobilité plus sûre» avec un apport théorique et des ateliers pratiques sur la gestion des situations à risques pour cette classe d'âge.

Les *Rencontres de la sécurité* organisées par les services de l'Etat en octobre ont également contribué à informer et sensibiliser le public.

# Prévenir les risques

## SÉCURISATION

### Visites officielles

4



### Manifestations

10



Dans un contexte de vigilance accrue et dans le souci de veiller à la **protection des populations à l'occasion de grands rassemblements**, le groupement de la gendarmerie a assuré en 2017 la sécurisation d'une dizaine de manifestations, de 4 voyages officiels dans le département et des événements culturels et sportifs majeurs (les Bandas à Condom, Pentecôtavic et Tempo-Latino à Vic-Fezensac, Jazz in Marciac, étape du Tour de France cycliste à l'Isle Jourdain).

Le **renforcement de la sécurité des sites sensibles** a été poursuivi avec les actions de prévention et de protection des établissements scolaires (235 en zone gendarmerie), ainsi que des édifices religieux. L'Etat-major départemental de sécurité, co-présidé par le préfet et le procureur de la République a traité les sujets de la protection de l'espace scolaire et l'encadrement des manifestations touristiques.

Depuis les attentats de 2015, l'état d'urgence avait été décrété et prolongé en 2016. Il a pris fin au 1<sup>er</sup> novembre 2017. **Face à la menace terroriste** toujours présente, l'accent a été mis sur la formation de l'ensemble des forces de sécurité avec la mise en place du Schéma départemental de «Tuerie de Masse».

La prévention et la lutte contre la radicalisation violente et les filières djihadistes est une priorité nationale. Depuis 2014 ont été mis en place une cellule de suivi départemental et un Groupe d'Évaluation Départemental se réunissant tous les 15 jours, sous la présidence du préfet, pour suivre les personnes signalées comme radicalisées ou en voie de radicalisation.



# Préparer et gérer les crises

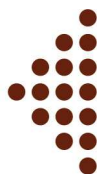
PCS

102



PPRI

97



La **préparation et la gestion des crises** ont nécessité l'organisation de 4 exercices de grande ampleur, points d'orgue de la préparation des services de sécurité avec un exercice sur l'Aéroport d'Auch, un exercice Plan particulier d'Intervention Barrage de la Gimone, un exercice visant à tester le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de plusieurs communes du département et un exercice Plan Nombreuses Victimes. Un exercice de sécurité civile plan de gestion du trafic a également été organisé.

Plusieurs plans d'intervention ont également été mis à jour en 2017.

Le Centre Opérationnel Départemental, outil de gestion des crises, est à disposition du préfet et est activé quand un événement majeur a lieu dans le département (importantes manifestations, épisode climatique ayant un impact sur la sécurité des personnes et des biens, accident de grande ampleur...). Piloté par le préfet, il rassemble l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, la police et la gendarmerie nationales, les services de l'État concernés et les représentants des collectivités. Le COD a été activé en 2017 pour le passage du Tour de France dans le département.

Suivant une logique de **prévention des risques naturels, technologiques ou sanitaires**, 102 Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) ont été réalisés sur les 132 communes soumises à obligation.

*Le risque inondation* est de loin le risque naturel le plus important dans le Gers. Or la majorité des Plans de Prévention des Risques Naturels Inondations (PPRI) en vigueur ne couvre que la surface inondée par la rivière principale. Les services de l'État ont donc engagé la réalisation de PPRI à l'échelle de bassins hydrographiques cohérents sur l'ensemble du territoire du département et ont approuvé, en 2017, les PPRI de 97 communes.

Au cours de l'année 2017, l'action du Service Départemental d'incendie et de secours du Gers a visé à améliorer la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires en journée. En parallèle, le développement du service FIPPE (formation, information des populations et partenariats extérieurs) a permis cette année de sensibiliser et de former près de 2000 personnes dans le département aux premiers gestes de secours.



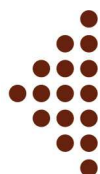
# Garantir la sécurité sanitaire des aliments

## Protéger l'environnement

### EAU

#### Prélèvements

1 457



#### Piscines contrôlées

164



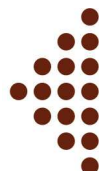
#### Inspections sanitaires

361



#### ICPE

1 000



La qualité et la sécurité des services et des produits consommés est une préoccupation essentielle de l'État.

361 inspections ont pu être réalisées dans le domaine de la **sécurité sanitaire des aliments** et les opérations de contrôles axés sur les étiquetages des produits se sont poursuivies.

En 2017, une seconde **crise influenza aviaire** d'une ampleur jamais égalée a touché le département du Gers. Les mesures nécessaires pour faire face à cette épizootie ont immédiatement été prises par les services de l'Etat. Un pacte de lutte contre l'influenza a été signé entre les pouvoirs publics et la filière avicole en mai 2017 comprenant plusieurs volets dont un volet sécurisation du maillon production.

L'Agence Régionale de Santé participe et veille à la sécurité sanitaire des établissements de santé.

Par ailleurs, elle assure le contrôle de la qualité des eaux alimentaires ou de loisirs.

Ont été inspectés :

- 1 captage d'eau potable
- 2 établissements médico-sociaux sur la gestion des risques liés aux légionnelles, aux déchets d'activités de soins à risque infectieux et à l'amiante
- 11 sites de baignades en lac dont 8 sont classés en excellente qualité, 1 en qualité suffisante et 2 nouvelles baignades
- 164 bassins de piscines représentant 92 établissements

Depuis 2016, le Gers est classé à risque pour la dissémination de maladies infectieuses transmises par le moustique tigre. Le niveau 1 du plan national anti-dissémination chikungunya et dengue a été activé pour la première fois en 2017 mais aucun cas de chikungunya, dengue ou zika n'a été déclaré.

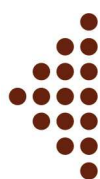
En matière de **protection de l'environnement**, 1000 installations classées pour la protection de l'environnement ont été recensées dans le Gers en 2017.



## Garantir une offre de soins adaptée et spécifique

### MSP

6



### GÉNÉRALISTES

242



### SPÉCIALISTES

163



#### L'État agit aux côtés des professionnels de santé.

Il veille à la permanence des soins médicaux. Le pouvoir de réquisition de médecins a été mis en œuvre par le préfet à 3 reprises pour des carences constatées sur le tableau de garde des médecins.

En 2017, les médecins généralistes sont au nombre de 242. La densité départementale de ces derniers est inférieure à la densité nationale et la variation des effectifs sur la période 2010-2017 place le Gers comme le département enregistrant la plus forte baisse durant ces sept dernières années.

Les médecins spécialistes médicaux sont au nombre de 134 et on dénombre 29 spécialistes chirurgicaux.

Une Maison médicale Val de Gers Santé a ouvert ses portes à Seissan le 1er septembre 2017 avec 12 professionnels pluridisciplinaires.

Un nouveau projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et multi-sites à Lectoure a été validé par la Comité Régional de Sélection en sa séance du 12 octobre 2017.





## L'Etat veille au respect des lois et des libertés publiques



# Organiser la vie démocratique et garantir sa transparence

L'État organise les élections politiques et professionnelles.

En 2017 ont été organisés :

- les deux tours de l'élection présidentielle et des élections législatives
- 5 élections municipales partielles (Saint Christie, Monlaur Bernet, Maravat, Bezolles, Bascous)
- l'élection partielle des juges du tribunal de commerce d'Auch



ÉLECTION  
DU PRÉSIDENT  
DE LA  
RÉPUBLIQUE  
ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES

# Délivrer les titres d'identité et appliquer les règles d'entrée et de séjour des étrangers

Titres de séjour

1 217



Asile

134



L'année 2017 a vu la mise en œuvre du Plan Préfecture Nouvelle Génération qui porte une profonde réforme de la délivrance des titres (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire, cartes grises) en s'appuyant sur la généralisation du recours **aux télé-procédures** et aux tiers de confiance. Le *pré-accueil de la préfecture s'est enrichi d'un point numérique* qui s'adresse aux usagers qui n'ont pas internet (720 usagers accueillis en 2017). Un *médiateur numérique* est présent afin de les conseiller et de les guider.

En 2017, les services de l'Etat dans le Gers ont délivré 1217 titres de séjour, accepté 134 demandes d'asile et accueilli 150 migrants mineurs.

# Accompagner les collectivités territoriales

## ACTES

32 022



## Communautés de communes

14



## PETR

3



### L'État exerce le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire

Ces contrôles sont centralisés en préfecture depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et centrés sur les actes prioritaires : intercommunalité, urbanisme, commande publique, certains actes de la fonction publique territoriale.

32 022 actes ont été transmis dont 27 417 actes budgétaires et 3 605 actes non budgétaires. Parallèlement, la fonction de conseil aux élus s'est fortement accrue et représente 50 % de l'activité du service dédié de la Préfecture.

### L'État promeut la coopération intercommunale

L'année 2017 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal et la mise en œuvre des dispositions de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) : 2 fusions d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ont été actées et accompagnées par les services de la préfecture (réunions, conseils téléphoniques et écrits).

Le Gers compte, en tout, 14 communautés de communes, 1 communauté d'agglomération, 73 syndicats de communes et 3 Pôles d'Équilibres territoriaux et ruraux (PETR).

# Assurer la déclinaison des politiques publiques sur les arrondissements de Condom et de Mirande

Les sous-préfectures assurent une mission de conseil auprès des collectivités, indissociable du contrôle de légalité.

La **sous-préfecture de Condom** s'est notamment mobilisée sur les dossiers suivants :

- le lancement des aménagements de mise en valeur et de sécurisation des chemins de Saint Jacques de Compostelle (pont de Lartigue, chemin entre Lectoure et Condom...)
- la prolongation et l'achèvement de la convention de revitalisation du site Intermarché de Lectoure
- le lancement de l'action « coaching seniors » pour les personnes de plus de 50 ans éloignées de l'emploi
- le lancement de la réserve civique dans le Gers

La **sous-préfecture de Mirande** s'est mobilisée sur les dossiers suivants :

- le lancement de la pré-étude de l'Opération Programmée de l'Habitat sur un périmètre couvrant 3 communautés de communes
- la création d'un établissement public de coopération culturelle à Marciac
- l'organisation d'une nouvelle journée à la mémoire des harkis de Mirande
- le développement du réseau des MSAP (Maison de Services Aux Publics)



Pont de Lartigue



Les harkis de Mirande

**L'État garantit un aménagement  
et un développement des territoires  
cohérents et respectueux de  
l'environnement**



# Soutenir l'aménagement du territoire

L'Etat instruit, totalement ou partiellement selon les communes, les documents de planification d'urbanisme de celles-ci :

PC

509

CU

540

- 4 plans locaux d'urbanisme intercommunaux sont en cours d'élaboration
- 329 communes disposent d'un document d'urbanisme
- 509 permis de construire (PC) ont été délivrés
- 540 certificats d'urbanisme (CU) ont été délivrés
- 12 permis d'aménager ont été délivrés
- 276 déclarations préalables ont été délivrées
- 2 permis de démolir ont été délivrés

## Les contrats de ruralité

En 2017, toutes les communes du Gers sont couvertes par un contrat de ruralité.

À l'instar des contrats de ville, le contrat de ruralité conclu entre l'Etat et le président d'EPCI ou de PETR coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et des projets à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition écologique ou, encore, de cohésion sociale.

## Les Maisons de Services Au Public

Grâce à la création de 3 MASP en 2017, le Gers compte à présent 21 MASP chargées d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Le maillage départemental semble pertinent et une MASP supplémentaire sur la commune de Masseube ouvrira ses portes courant 2018.

## L'Etat entretient et exploite le réseau routier national

En 2017, l'entretien préventif des chaussées a mobilisé 1 220 000 €.

Une campagne de marquage au sol a été réalisée sur de nombreuses communes (Fleurance, Pauilhac, Mirande, Saint-Martin, Saint-Maur, Laas, Miélan, Dému, Marsan). Des chantiers significatifs de « grosses réparations de chaussée » ont également été mis en oeuvre pour un total de 3 265 000 €

Enfin, l'opération de déviation de Gimont et la mise à 2x2 voies de la RN 124 se poursuit.

Aides au développement  
16 700 000 €

MSAP

21

Entretien RN

4 575 000 €

## L'Etat assure le soutien financier des territoires et de leurs acteurs

En 2017, le montant des aides au développement local programmées et payées par le Préfet s'élève à **16,7 millions d'euros** dont :

- 12 588 217 € de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux aux collectivités locales pour financer 347 dossiers concernant principalement les projets de mise en sécurité et en accessibilité ;
- 3,3 millions d'euros au titre du Fonds de soutien à l'investissement public pour 61 dossiers ;
- 533 453 € au titre du Fonds National pour l'aménagement et le développement bénéficiant à 17 dossiers ;
- 530 676 € (subventions pour travaux divers d'intérêt général RDIL - réserve parlementaire) mobilisés pour 118 projets de travaux divers d'intérêt local ;
- 96 512 € pour financer 28 mesures du contrat de ville

# Soutenir le développement et l'économie du territoire

## Surface agricole

71 %

## TELEPAC

1 000 déclarations

## Influenza aviaire

9 500 000 €

## LEADER

1 026 515 €

L'agriculture gersoise utilise 71 % de la surface totale du département et occupe 12 % des actifs. La Direction Départementale des Territoires (DDT) est principalement en charge de la gestion des aides européennes de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les masses financières Etat et Europe gérées par la DDT sont les suivantes :

- 1<sup>er</sup> pilier de la PAC : soutenir et maintenir l'activité agricole de manière générale - **103 millions €** : 97 millions d'euros pour les aides dites découplées, sans lien avec la production, versées à l'hectare sur la base de références historiques et 6 millions d'euros pour les aides dites couplées en fonction des productions réalisées selon la surface ou les animaux ;
- 2<sup>e</sup> pilier de la PAC : favoriser le développement rural et l'environnement - **3,2 millions d'€** pour l'aide à l'agriculture biologique, **2,9 millions d'€** pour les aides agro-environnementales, **6,2 millions d'€** au titre de l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN), ainsi que des aides à la modernisation et à l'installation-transmission.

Le Gers a été confronté à une crise d'ampleur exceptionnelle due à l'épidémie de grippe aviaire. La mobilisation a été immédiate pour gérer cette crise. L'indemnisation et les avances à ce titre se sont élevées à 9,5 millions d'€ pour 520 dossiers.

Concernant le soutien au développement territorial, 31 dossiers ont été instruits au titre de demandes d'aides LEADER. Celles-ci ont accompagnées des investissements pour des maisons de santé, des festivals culturels, des multi-services ruraux, des restaurations de patrimoine, pour un montant de 1 026 515 €.

# Protéger le patrimoine naturel, paysager et les ressources en eau

Cours d'eau

13 000 km

Plans d'eau

3 000

Natura 2000

6

sites remarquables

Dans le cadre du réseau européen « Natura 2000 » de sites remarquables pour leur biodiversité, 6 sites d'habitats naturels et d'espèces à préserver ont été retenus dans le Gers (l'Osse et le Lizet, les Etangs d'Armagnac, les coteaux de la Lauze, du Val d'Adour, de la Gélise et du Midou Ludon).

Le département compte 13 000 km de cours d'eau et 3000 plans d'eau. Des actions concrètes ont été menées afin d'améliorer la qualité de l'eau :

- 3000 prélèvements ont été effectués
- 440 dossiers ont été instruits au titre de la police de l'eau



Les étangs de l'Armagnac



# Promouvoir le développement durable et la transition énergétique

Un **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte** (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.

Dans le cadre de ce dispositif, 5 territoires gersois ont signé une convention avec l'État :

- le Conseil Départemental du Gers ;
- le PETR Pays Portes de Gascogne ;
- le Grand Auch Agglomération Cœur de Gascogne ;
- la Communauté de communes Astrac Arros en Gascogne ;
- la Communauté de communes de la Ténarèze en 2017.

Chacun a obtenu 500 000 € d'aides (avec des extensions d'enveloppes possibles) pour des actions favorisant la transition énergétique.

**L'État s'engage également dans le secteur de l'urbanisme afin d'assurer un habitat accessible et lutter contre la précarité énergétique**

- 140 logements sociaux et très sociaux ont été financés en 2017 dans le parc public ;
- 491 logements du parc privé ont été subventionnés dont 337 pour travaux d'économies d'énergie ;
- 5 programmes d'amélioration de l'habitat sont en cours permettant un accompagnement gratuit des propriétaires souhaitant réaliser des travaux de rénovation ou d'amélioration de leur logement (amélioration de performance énergétique, lutte contre l'habitat indigne et dégradé, perte d'autonomie, handicap) ;
- le quartier du Grand Garros est un des 12 sites nationaux associés à la nouvelle politique de la ville ;
- l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a engagé un montant total d'aides de 733 640 € dans le département du Gers sur l'accompagnement de 9 projets dans les domaines de la prévention et de la gestion des déchets, de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.

TEPCV

5



Logements sociaux

140



Aides ADEME

733 640 €





## L'État garantit la cohésion sociale



# Promouvoir les politiques publiques en faveur de l'emploi

## Taux de chômage

7,2 %

## Contrats aidés

534

5 900 000 €

## Garantie Jeunes

247 jeunes

## Apprentissage

762 contrats

## Professionalisation

554 contrats

Au second semestre de 2017, le **taux de chômage** est de 7,2 %, en baisse de 0,9 point sur un an. Il reste inférieur à la moyenne nationale qui se situe à 9,2 %, ainsi qu'à la moyenne régionale de 11 %. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A baisse de 3,8 % sur l'année : 7550 demandeurs d'emploi (DEFM) fin septembre 2017. L'évolution annuelle de l'emploi salarié est positive à +3,1 %, soit près de 920 emplois de plus.

En 2017, aucun Plan de Sauvegarde de l'Emploi n'a été mis en œuvre dans le Gers mais il y a eu 31 procédures de licenciement (pour 48 salariés licenciés au total). Ces chiffres marquent une diminution importante par rapport à ceux de 2016. On compte également 907 ruptures conventionnelles.

### L'Etat mène une politique d'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi

Dans le Gers, un total de 5,9 millions d'euros a été mobilisé en 2017 pour les contrats aidés. 534 *contrats d'accompagnement dans l'emploi* ont été conclus.

L'enveloppe budgétaire *Insertion par l'Activité Economique* est en progression avec 3,3 millions environ contre 3 millions en 2016. L'essentiel est consacré à l'aide aux postes.

La *mission locale du Gers* a bénéficié d'une subvention de fonctionnement en augmentation (+12% par rapport à 2016). La *Garantie Jeunes* devient un droit pour tous les jeunes ni étudiant, ni stagiaire, ni employé. 247 jeunes ont ainsi été accueillis dans l'année. Une action « Réussite apprentissage » a également concerné 53 jeunes entre 15 et 25 ans.

Les *emplois d'avenir* sont supprimés depuis le 2<sup>e</sup> semestre 2017. 235 jeunes sont encore en cours de contrat et seront accompagnés jusqu'en 2020.

Le *Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification* soutenu par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi accompagne 81 personnes.

Une aide de 164 691 € a été versée à 2 entreprises adaptées, dont une agréée depuis mars 2017. Il s'agit d'entreprises fonctionnant en milieu ordinaire mais dans laquelle 80% des effectifs se composent de personnes en situation de handicap.

### L'Etat développe la formation et la qualification professionnelle :

- 762 contrats d'apprentissage ont été signés ;
- 554 contrats de professionnalisation ;
- 33 dossiers de validation des acquis de l'expérience ont été instruits.

# Promouvoir les politiques publiques en faveur de l'emploi

## Crise aviaire

265 447 heures  
indemnisées

1 999 027 €



## Revitalisation

Intermarché  
236 emplois  
créés



### L'Etat accompagne les entreprises et les mutations économiques :

- en mettant en œuvre des prestations « conseil en ressources humaines pour les TPE-PME ;
- grâce à l'action de développement de l'emploi et des compétences (financement d'une action de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisée sur le département) ;
- via des aides directes aux entreprises du territoire de la Lomagne Gersoise.

Le soutien aux entreprises touchées par la crise aviaire a été pleinement effectif en 2017. Le service activité partielle a été mobilisé afin de soutenir les entreprises impactées par la crise, ce qui a donné lieu à l'indemnisation de 265 447 heures de travail perdues pour un montant de 1 999 027 €.

La poursuite de la convention départementale de revitalisation consécutive au plan de restructuration de la société Intermarché – Logistique Alimentaire International a permis la création effective de 236 emplois sur 282 soutenues.

# Développer l'offre de logement et l'insertion

La politique de l'Etat en matière de logement répond à la nécessité de produire et améliorer des logements suffisants et adaptés aux besoins, en permettant à tous l'accès à un logement décent.

Le Plan Départemental d'Action pour le logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées a ainsi été renouvelé pour la période 2017-2022.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations poursuit l'animation du Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion (PLCPI) avec un budget de 1,8 million.

La commission de Coordination des Actions de prévention des Expulsions a également œuvré pour éviter les expulsions locatives dans le parc public et privé avec une augmentation de 27% des dossiers traités.

PLCPI

1 800 000 €



Démolition de deux tours



MSAP



## Renforcer la cohésion urbaine grâce au contrat de ville

Parmi les 36 mesures spécifiques prévues dans le contrat de ville d'Auch, certaines ont pris de l'ampleur en 2017 :

La rénovation urbaine a eu des premiers impacts visibles notamment avec la déconstruction des deux tours Portos et d'Artagnan du quartier du Garros

Les réunions de concertation avec les habitants jalonnent désormais le projet, dans la Maison du Projet ouverte en mars 2017

Le Plan Local de l'Habitat de Grand Auch Cœur de Gascogne a été approuvé en janvier 2017

**Outre le volet urbain, le volet cohésion sociale été marqué par la poursuite d'actions déjà engagées :** la consolidation du Conseil Citoyen, la création d'une 2ème résidence d'artistes, l'application du Plan Territorial de Lutte contre les Discriminations et l'Egalité Femmes-Hommes...

La réalisation de nouvelles actions a également ponctué l'année :

- l'accompagnement d'enfants en difficulté a été permis par le programme dit de réussite éducative ;
- la première Maison de Service au Public Postale a été ouverte ;
- le Plan d'actions de prévention de la délinquance et de la radicalisation a été validé
- le développement économique, autre enjeu essentiel de la politique de la ville, s'est matérialisé par la mise en place d'une action de mobilité pour les demandeurs d'emploi du quartier comme moyen de lever les freins à l'embauche.

# Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes

## Signataires

109



## Budget

87 700 €



L'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée Grande Cause Nationale par le Président de la République. Afin de conduire cette politique sur le territoire gersois, l'action de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale s'appuie sur la Charte départementale « Réseaulument Egalité dans le Gers » (109 structures signataires) et concentre les moyens sur deux types d'actions :

- celles en faveur de la culture de l'égalité et de l'égalité professionnelle, politique et sociale (pour un montant de 22 946 €) ;
- celles pour la promotion des droits, la prévention et la lutte contre les violences sexistes (pour un montant de 64 754 €).



# Organiser l'action éducative

## L'Etat organise l'action éducative :

### **A travers l'accompagnement des élèves et des structures.**

Dans le premier degré public, une diminution des effectifs a été constatée (-130 élèves). Les effectifs des collèges et des lycées baissent également cette année (respectivement -41 élèves et -48 élèves).

Le département du Gers compte désormais 200 écoles publiques. Une restructuration du réseau des écoles publiques a été effectuée afin de préserver un maillage adapté aux spécificités territoriales. Les deux écoles élémentaires en éducation prioritaire dans le quartier du Garros ont notamment fusionné. Un nouveau collège ouvrira à la rentrée 2018 sur la commune de l'Isle Jourdain pour faire face à la montée des effectifs de l'est du département. Ce sera le 22<sup>e</sup> collège public du département. Il y a en 2017, 7 lycées publics dont 4 avec une section d'enseignement professionnel.

L'enseignement agricole public dans le Gers est assuré par les lycées d'enseignement général et technologique agricole d'Auch, de Mirande et de Risle. Les effectifs en augmentation à Auch s'élèvent à 450 élèves et étudiants, et 505 pour les deux autres lycées agricoles.

L'académie et le département du Gers enregistrent une baisse relative du pourcentage de réussite au Diplôme National du Brevet (-1point) ainsi qu'aux baccalauréats général et technologique, constat qui vaut cette fois également pour le niveau national.

La lutte contre le décrochage scolaire étant une priorité, une Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire animée par deux coordinateurs a suivi 129 jeunes sur le département.

Depuis novembre 2017, tous les collèges du département proposent un dispositif d'aides au devoir encadré par des professeurs et des jeunes effectuant un service civique.

Par ailleurs 19 des 200 écoles du Gers fonctionnent sur 4 jours depuis la rentrée 2017.

### **A travers la poursuite de l'évolution des services académiques .**

L'installation de la Direction des Services de l'Education Nationale dans ses nouveaux locaux a été unanimement appréciée par les personnels et les usagers. Le réseau de conseillers RH, actif depuis novembre 2016, est désormais constitué de 3 personnes chargées d'informer, conseiller et accompagner les personnels qui envisagent une mobilité professionnelle.

Ecoles publiques

200



Collèges publics

21



Lycées publics

7





# Favoriser l'accès à la culture

## Développer les politiques Jeunesse, Sport et Vie Associative

### Monuments historiques

1 000 000 €

PET

37

### Associations

214 628 €

12

### Actions mémorielles

28

### Expositions

#### L'Etat favorise l'accès à la culture :

Préservation du patrimoine : le département du Gers se distingue par un patrimoine monumental riche en quantité et en qualité. Les opérations sur les monuments historiques classés et inscrits du Gers n'appartenant pas à l'Etat concernent 24 édifices. L'aide de l'Etat de près d'1 million d'euros soutient l'ensemble de la filière Monuments Historiques.

Transmission des savoirs et démocratisation : les actions conduites par CINE32, la maison des écritures de Lombez, ou l'ADDA du Gers ont été fortement valorisées. En partenariat et avec le soutien de l'Inspection Académique du Gers, de l'AGACG et du Ministère de la Culture, Circa a initié le projet de sensibilisation culturelle « La classe au CIRC », pour les élèves d'écoles élémentaires.

#### L'Etat développe les politiques publiques en faveur du sport et de la vie associative :

419 207 € de subventions accordées par le Centre National de Développement du Sport ont bénéficié aux comités départementaux et aux clubs sportifs ;

37 Projets Educatifs Territoriaux (PET) ont été signés. Ils recouvrent 99% du territoire gersois et 10 000€ ont été consacrés à la formation des animateurs : 144 diplômés du BAFA ont pu être délivrés.

214 628 € ont permis de soutenir le monde associatif, emplois, qualification des jeunes, soutien aux projets associatifs...

Nouvellement : une Charte de l'accueil a été créée et permettra aux structures d'adapter les différents modes d'accueil pour les tout petits. Un plan de formation aux Valeurs de la République et Laïcité a été mis en place et a permis de former 91 personnes.

## Préserver et développer le devoir de mémoire

#### L'Etat s'attache à développer le devoir de mémoire :

L'année 2017 a été marquée, dans le Gers, par plusieurs manifestations importantes.

Le 24 septembre, veille de la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, a permis de faire revivre l'histoire locale de la forêt de Berdoues où vécut une trentaine de familles de harkis à travers une cérémonie et une série de tables-rondes.

Le 7 novembre a été organisée la 4<sup>e</sup> Journée de Solidarité du Monde Combattant.

Le service départemental, opérateur local de la Mémoire Combattante, a également mené 12 actions mémorielles dans l'année et 28 expositions, opérations pédagogiques et culturelles.

Un outil pédagogique numérique novateur au service de l'apprentissage de l'hymne national a été créé cette année



# L'État assure une gestion financière et fiscale efficace



**IMPOTS.GOUV.FR**  
Le site qui rend services



Déclarez  
vos revenus  
en ligne

# Promouvoir le civisme fiscal et lutter contre la fraude

## Foyers fiscaux

113 500



## Déclarants en ligne

58 600



Déclarer ses revenus, puis s'acquitter de son impôt, est l'expression concrète du consentement à l'impôt qui fonde le pacte républicain. C'est pourquoi la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) s'attache à améliorer le civisme fiscal, c'est-à-dire, l'accomplissement volontaire de leurs obligations par les contribuables, en proposant aux usagers une offre de service mieux adaptée, des démarches simplifiées et une administration d'une qualité de service de haut niveau.

La déclaration en ligne de l'impôt sur le revenu connaît ainsi en 2017 un nombre de déclarants en hausse de 14,9%.

Le prélèvement à la source sera mis en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et allègera la charge pour les collecteurs. Tout au long de l'année 2018, le DDFIP du Gers accompagnera le déploiement de la réforme en s'assurant de la bonne information des acteurs locaux, en identifiant les difficultés potentielles, en particulier celles des collectivités locales.



En matière de lutte contre la fraude, le montant des droits redressés pour le bureau d'Auch en 2017 est de 36 535 euros. Pour le Centre Douanier de la viticulture et de l'Armagnac d'Eauze, il est de 16 262 euros.

Le bureau d'Auch a, par ailleurs, participé à 5 opérations de contrôle conjoints en collaboration avec les autres administrations membres du CODAF (gendarmerie, URSSAF, BCR...)

## Droits viticulture

16 262 €



## Contrôles

5



# Accompagner les évolutions des collectivités territoriales

## Indice de qualité

17,4/20



Les services de la DDFIP ont poursuivi l'accompagnement des collectivités territoriales dans un contexte d'accélération de la dématérialisation des procédures financières et comptables (documents comptables, signature électronique, facture électronique).

En 2018, l'offre de conseil aux élus locaux sera renforcée grâce à la mise en œuvre d'engagements partenariaux destinés à favoriser le rapprochement ordonnateur-comptable, améliorer et sécuriser les procédures, développer le niveau d'expertise.

La DDFIP améliore ses performances à l'aune de 4 indicateurs significatifs :

- les délais de paiement des comptables publics passent de 7,03 jours à 4,7 jours ;
- le taux de reddition des comptes de gestion au 15 mars 2017 est de 93% ;
- l'indice de qualité des comptes locaux passe de 17,4/20 à 17,6/2 ;
- le taux de recouvrement des produits locaux est en légère hausse et atteint 98,74%.



# L'État adapte et modernise son l'action

L'année 2017 a été marquée par la **mise en œuvre opérationnelle du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) et le lancement des télé-procédures relatives à la délivrance des titres** via Internet, entraînant la fermeture des guichets de délivrance des permis de conduire et des cartes grises.

Afin de garantir l'accès de tous au service public, notamment de ceux éloignés des outils numériques, un dispositif d'accompagnement est déployé avec la création de **points numériques** à la préfecture et dans les deux sous-préfectures. Des médiateurs sont chargés d'accompagner les usagers dans la réalisation des télé-procédures.

Désormais, les démarches pour les cartes nationales d'identité, les passeports, les permis de conduire et les certificats d'immatriculation sont simplifiées grâce à la dématérialisation. Les télé-procédures se réalisent depuis le domicile via internet avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Pour l'utilisateur, les démarches sont donc plus rapides, simples et sécurisées et c'est également un gain pour l'environnement grâce à la réduction des déplacements et des dossiers papiers.

La modernisation des services de l'Etat permet également aux services et aux collectivités locales d'utiliser les technologies de télétransmission pour leurs actes : une application permet à 280 communes de transmettre leurs documents par voie dématérialisée.



LE PLAN

Préfectures  
Nouvelle  
Génération



## **AGIR POUR LE GERS EN 2017**

**Directrice de la publication : Catherine SÉGUIN, préfète du Gers**  
**Remerciements à l'ensemble des services de l'Etat pour leur collaboration à ce document.**

**Préfecture du Gers - 3 place du préfet Claude Érignac**  
**BP 10322**

**32007 AUCH CEDEX**

**Conception : service départemental de la communication**  
**interministérielle de l'Etat**

**Photos SDCI**

**Imprimé en juin 2018.**